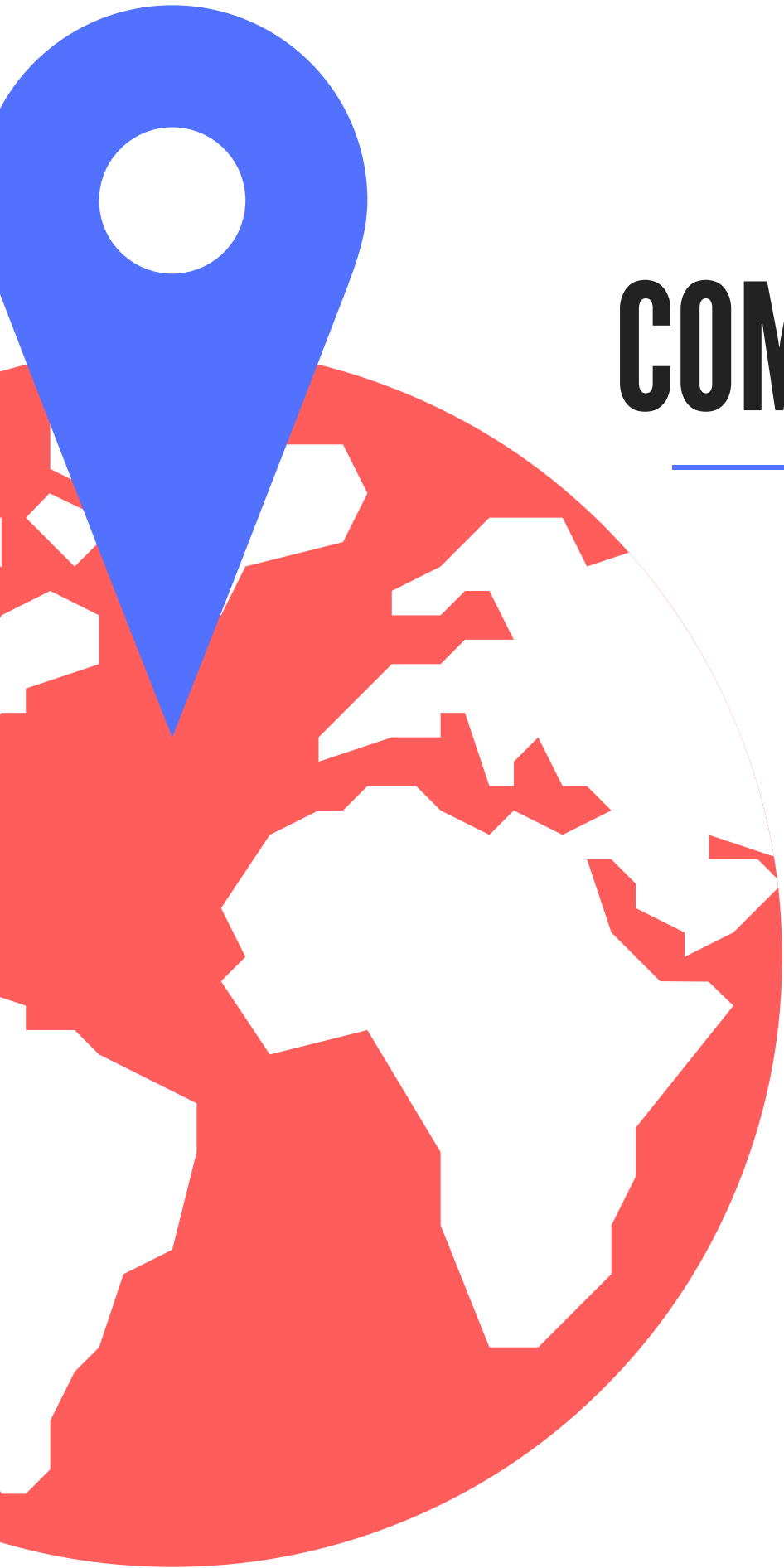


# ETHIQUE & COMPLIANCE

---

FOCUS : SAPIN 2



**O**XYGEN<sup>+</sup>

Nous sommes des juristes opérationnels qui avons mis en place et su gérer, durant de nombreuses années, les sujets Ethique et Compliance au sein d'entreprises françaises et internationales.

Nous vous proposons notre expertise pour vous aider à mettre en place ou améliorer tout ou partie de votre programme Ethique & Compliance dans le respect de la stratégie de votre entreprise.

Nous pouvons tout particulièrement vous conseiller pour la mise en place ou la mise en conformité de votre programme anti-corruption au regard de la loi Sapin 2 d'ici le 1er juin 2017.

## Ethique & Compliance est un sujet devenu majeur, notamment du fait du vote de la Loi Sapin 2.

### LA LOI

La loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique, dite Sapin 2 impose aux entreprises de disposer, à partir du 1er juin 2017, d'un programme de prévention et de détection de la commission, en France et à l'étranger, de faits de corruption ou de trafic d'influence. Les entreprises d'un effectif de 500 salariés au moins et ayant un chiffre d'affaires annuel supérieur à 100 millions d'Euro sont concernées.

### 8 PILIERS

Ce programme repose sur 8 piliers qui sont :

1. un code de conduite,
2. un dispositif d'alerte interne,
3. une cartographie des risques,
4. des procédures d'évaluation de la situation des tiers à l'entreprise,
5. des procédures de contrôles comptables,
6. un dispositif de formation,
7. un régime disciplinaire spécifique,
8. un dispositif de contrôle et d'évaluation interne des mesures mises en œuvre.

# Cartographie des risques

La cartographie des risques est l'élément essentiel de tout programme de compliance ou de mise en place de procédure anti-corruption. Cet exercice doit être réalisé consciencieusement et être adapté au profil et l'ADN de votre entreprise.

## **Workshop initial**

Durant une demi-journée il s'agit d'échanger avec des représentants des différents métiers et fonctions support pour balayer les sujets et identifier tous les risques, au minimum ceux liés à la corruption mais aussi, si besoin, ceux liés au droit de la concurrence et à la protection des données personnelles.

## **Un regard neuf**

Nous vous apporterons un regard neuf, extérieur et indépendant sur les risques spécifiques à la taille, au secteur, au modèle d'organisation de votre entreprise et à son périmètre géographique.

Il s'agit d'identifier, d'analyser et de hiérarchiser les risques tout en prenant en compte l'activité et le positionnement de votre entreprise. La cartographie concerne tout d'abord votre holding, puis vos branches d'activité et vos filiales pour évaluer les risques potentiels encourus.

## **Une approche "bottom-up"**

Une cartographie plus approfondie requiert une approche « bottom-up », à savoir des entretiens avec le personnel exposé ainsi que l'analyse du retour d'un certain nombre de questionnaires remplis préalablement par les salariés.

### **Livrables**

#### **Restitution écrite et orale**

identifiant les actions et améliorations à mettre en place de manière prioritaire (« plan d'actions »).

#### **Outils et méthodologie**

pour la mise à jour, par vos soins, de la cartographie et le suivi de votre plan d'actions personnalisé à l'aide notamment d'un tableau de bord

# Communication et Formation des salariés

La formation est un élément déterminant de tout programme de compliance ou de lutte contre la corruption.

## **De la sensibilisation générale à la formation spécifique**

Il peut s'agir de formations générales à l'éthique et la compliance ou de modules tout particulièrement adaptés à vos besoins (anti- corruption, code de conduite avec cas pratiques, politique cadeaux et invitations, procédure relative aux intermédiaires, etc). Ces formations peuvent être en ligne ou en face-à-face, comme être constituées d'un mixte des deux approches.

## **Savoir qui former**

Dans de larges organisations, il est souvent impératif de faire un choix pour savoir qui former, à quel rythme et selon quelles priorités, qu'il s'agisse de salariés particulièrement exposés (commerciaux, acheteurs, project managers, etc...), des fonctions support (RH, finance, juridique, etc...) ou encore des cadres exécutifs (ex : Comex) et des membres du conseil d'administration.

Nous pouvons aussi former les collaborateurs en charge du déploiement du programme de conformité (« train the trainers ») afin qu'ils puissent à leur tour former les salariés.

## **Traçabilité**

Nous pouvons vous proposer une procédure pour assurer la traçabilité et le suivi des formations données en vue de pouvoir répondre à une requête de l'agence anti-corruption ou du Parquet, voire d'autorités publiques étrangères.

## **Communiquer**

La formation passe par une bonne communication. Il est donc nécessaire d'élaborer un plan de communication interne et les messages relatifs au code de conduite et aux formations anti-corruption.

### **Livrables**

#### **Plan de formation et de communication**

détaillant quelles formations seront effectuées, quand et par qui ?

#### **Réalisation de formations**

sur les sujets de votre choix et en fonction des besoins de votre entreprise

## Code de conduite

Le code de conduite doit impérativement être adapté à votre secteur et à la culture de votre entreprise. Sa mise à jour est tout aussi importante pour intégrer les changements législatifs ou culturels. Nous sommes en mesure de rédiger ou revoir le code de conduite de votre entreprise.

Nous pouvons aussi vous conseiller sur la procédure de consultation préalable des partenaires sociaux et l'intégration du code au règlement intérieur, conformément aux exigences légales.

Ce sujet doit également intégrer un volet disciplinaire, à savoir les sanctions applicables en cas de violation du code de conduite.

### *Livrables*

**Rédiger ou mettre à jour un code de conduite, intégrant des sanctions, et ayant fait l'objet d'une consultation auprès des partenaires sociaux.**

## Dispositif d'alerte interne

Nous pouvons vous accompagner dans la mise en place d'un dispositif d'alerte interne sur les violations alléguées du code de conduite de votre entreprise.

Il s'agit d'établir un cahier des charges, de rédiger la procédure applicable aux lanceurs d'alertes ou celle relative aux enquêtes internes, de sélectionner l'éventuel prestataire externe, d'effectuer des déclarations après de la CNIL, etc.

### *Livrables*

**Rédiger et mettre en place des procédures fiables permettant la remontée et le traitement des situations détectées.**

## Pour les PME de 50 salariés aussi

Même si votre entreprise est en dessous des seuils de 500 salariés et 100 millions d'euro de chiffre d'affaires, **dès lors qu'elle a un effectif d'au moins 50 salariés**, elle doit se mettre en conformité avec la nouvelle obligation Sapin 2 et mettre en place un dispositif d'alerte interne destiné à permettre le recueil des signalements de la part de ses salariés.

# Procédures d'évaluation des clients, fournisseurs et intermédiaires

Votre entreprise agit dans un écosystème complexe avec une multitude d'acteurs que vous devez évaluer pour apprécier leur respect de certaines règles ou un certain niveau d'éthique dans les affaires.

Il est important d'effectuer un audit des procédures existantes pour potentiellement les améliorer ou encore rédiger ces procédures si elles n'ont pas encore été mises en place. Un focus tout particulier doit être apporté à tout ce qui concerne la sélection et l'approbation des intermédiaires, considérés à haut risque par l'OCDE.

Nous sommes en mesure d'effectuer la revue de la base existante des clients, fournisseurs et intermédiaires et d'administrer les questionnaires envoyés à ces acteurs ou encore de gérer la base de données. Il peut aussi être nécessaire de réaliser des investigations ciblées sur des pays ou des catégories d'opérateurs.

## *Livrables*

**Auditer l'existant, faire des recommandations d'amélioration ou rédiger des procédures.  
Faire un focus sur les intermédiaires  
Administrer la base des clients, fournisseurs et intermédiaires**

## **Focus**

### **FCPA, UK Bribery Act et ISO 37001**

Outre Sapin 2 et en fonction du profil de votre entreprise ou encore de son périmètre d'activités, nous pouvons évaluer le contenu de votre programme actuel ou le mettre en place par rapport aux exigences posées par le FCPA (USA) ou encore le UK Bribery Act.

Ces deux textes intègrent notamment la notion d'extraterritorialité permettant aux autorisés américaines et britanniques de rechercher la responsabilité des entreprises et de leurs dirigeants dans certains cas et cela même si vous n'avez pas d'entité juridique dans ces pays.

Une standard international ISO 37001 a été mis en place s'agissant des systèmes de management anti-corruption et vous pourriez avoir intérêt à ce que votre entreprise puisse à minima évaluer son programme par rapport à ce standard et, le cas échéant, bénéficier de notre accompagnement en vue d'obtenir une certification ISO.

Nous sommes en mesure de vous aider sur ces aspects FCPA, UK Bribery act et ISO 37001.

## Dispositif de contrôle et d'évaluation interne

Un programme éthique et compliance ainsi que plus spécifiquement une politique anti -corruption impliquent l'engagement du conseil d'administration, d'un des comités du conseil (comité d'audit ou comité éthique) et d'autres organes de direction de l'entreprise.

Il s'agit également de créer et positionner la fonction conformité ou compliance et convenir de ses missions (rédaction de rapports réguliers, audit, formation et enquêtes internes ...).

Nous sommes en mesure de réaliser des propositions d'amélioration de la gouvernance de l'entreprise et de la fonction conformité à la lumière des standards de la loi Sapin 2 et des bonnes pratiques internationales.

### *Livrables*

**Conseils** pour une implication du conseil d'administration et de la direction générale.  
**Rédaction de documents** décrivant les dispositifs de contrôle et d'évaluation internes

### Politique de cadeaux et invitations & Procédure sur les conflits d'intérêts

La politique de cadeaux et invitations doit couvrir les risques de corruption par des salariés ou des représentants agissant pour le compte de l'entreprise mais aussi de corruption des salariés au détriment de leur employeur. Cette politique implique également de définir les donations possibles, les actions de mécénat ou de parrainage.

Nous pouvons aussi mettre en place la procédure de gestion des conflits d'intérêts, avec par exemple déclaration obligatoire (en tant que de besoin ou annuelle) par au minimum les cadres exécutifs et certaines catégories de salariés exposés, pour protéger les actifs et l'image de votre entreprise.

## Audit d'intégrité spécifique

(systèmes de management anticorruption)

Sur la base du standard ISO 37001, nous pouvons réaliser des audits concernant le suivi des procédures existantes au niveau d'un pays, d'une région, d'une filiale, d'une JV ou d'une branche d'activité.

Ces audits sont particulièrement utiles au moment de la due diligence d'intégrité sur une cible potentielle d'acquisition (en complément de la due diligence classique). Ils sont également importants pour préparer la cession ou l'introduction en bourse d'une activité ou filiale ou encore une émission obligataire. Il s'agit de limiter les risques liés aux garanties de passif ou aux déclarations effectuées par l'émetteur.

### Votre projet

Qu'il s'agisse de mettre en place ou mettre à jour un programme de compliance, une procédure anti-corruption, de conduire des audits ou investigations, de réaliser des formations, de réaliser une cartographie des risques, de former et communiquer ou encore de créer un dispositif d'alerte professionnelle, **ce projet est votre projet.**

#### Votre responsabilité juridique

**C'est votre entreprise, ses mandataires sociaux et ses dirigeants opérationnels qui portent in fine la responsabilité juridique de ce projet.**

#### Votre notoriété

**Ce sont aussi eux qui devront en supporter les conséquences si la notoriété de l'entreprise ou de ses dirigeants devait être affectée du fait d'une situation non conforme à la réglementation ou des attentes éthiques des tiers interagissant avec votre entreprise.**

Tout projet implique de définir en amont les objectifs à atteindre en ligne avec la stratégie de l'entreprise, les membres de l'équipe concernés ainsi qu'un calendrier et des livrables attendus. Quand la phase opérationnelle du projet débute, il s'agira alors de gérer les différentes étapes et de rendre compte aux dirigeants de votre entreprise.

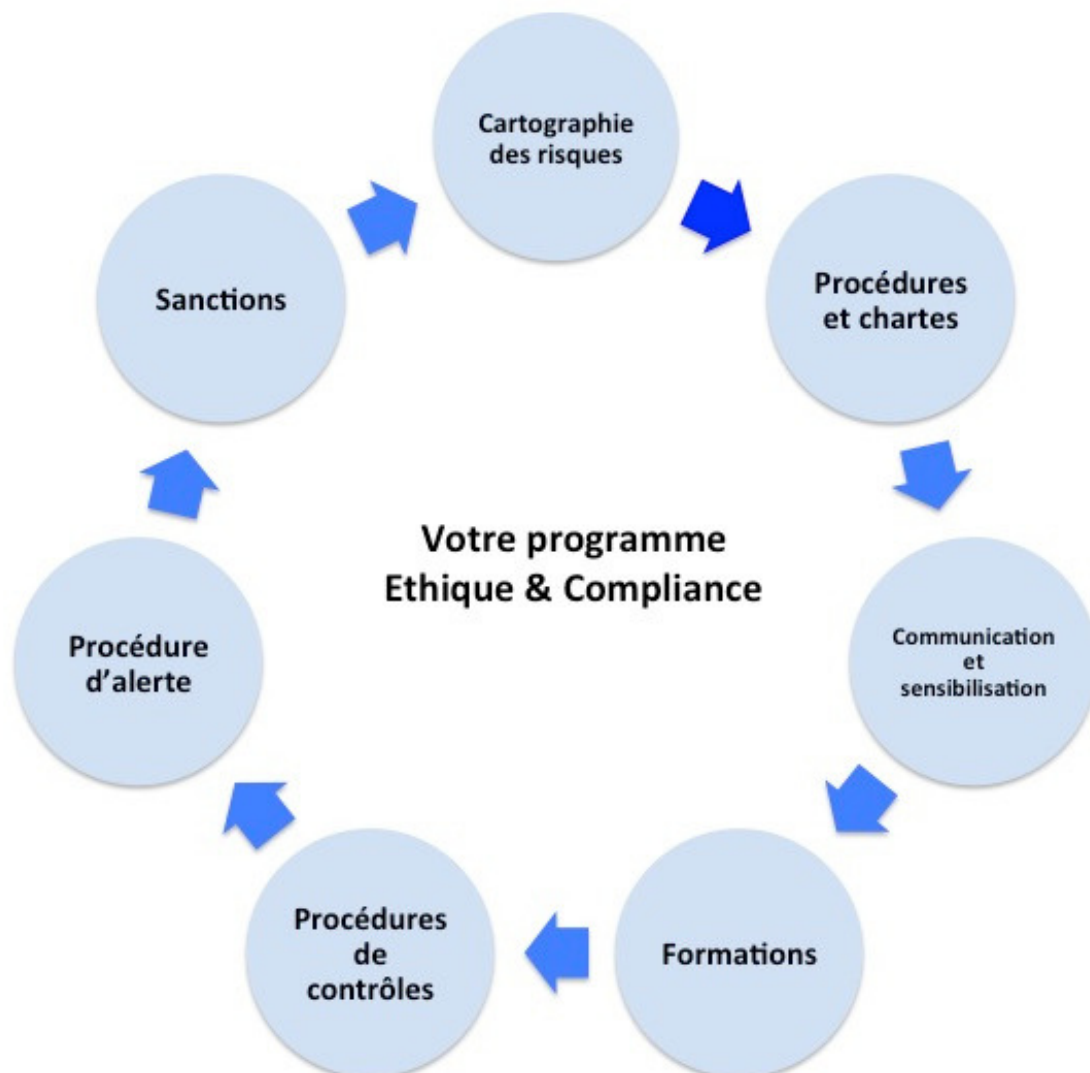
Nous savons vous aider sur l'ensemble de ces sujets car nous avons acquis nous-même cette expérience de première main.



# La communication

Tous les aspects liés à la communication sont également primordiaux pour la réussite du projet, qu'il s'agisse de communiquer avec les salariés de l'entreprise et plus largement les tiers à l'entreprise.

L'utilisation d'un intranet ou site internet vers l'extérieur est également très important et tous les moyens classiques de communication doivent être envisagés comme l'utilisation de flyers, d'emailing, d'affiches, ...



Oxygen+ est à vos cotés pour vous apporter de manière pragmatique du support sur vos projets Ethique & Compliance